

La formation pratique

Classes 22-25 et 23-26



Table des matières

1. Base réglementaire.....	3
2. Destinataire du document	3
3. Définition de la pratique professionnelle accompagnée	3
4. Fonction et tâches du·de la FPP	4
Accompagnement	4
Partenariat.....	4
Évaluation.....	4
5. E-portfolio de compétences.....	5
Intentions	5
Utilisation et accompagnement	5
Échéancier de la démarche e-portfolio.....	6
6. Planification du partenariat et disponibilité.....	8
1 ^{er} cycle.....	8
2 ^{ème} cycle.....	8
Disponibilité nécessaire	8
7. Planification des échéances liées au suivi de la pratique professionnelle	9
8. Bibliographie	11
9. Notes	12

1. Base réglementaire

Le Plan d'études cadre (ci-après PEC) en éducation sociale ES du 16 août 2021

Le Règlement d'études en vigueur

2. Destinataire du document

- La direction de l'institution formatrice¹
- Le-la formateur·trice à la pratique professionnelle (ci-après FPP)
- L'étudiant·e

3. Définition de la pratique professionnelle accompagnée²

Dans le cadre des formations professionnelles supérieures, le processus de développement des compétences professionnelles se situe dans une logique d'alternance entre l'expérience des étudiant·e·s sur le lieu de pratique et les cours dispensés par l'école.

La pratique professionnelle repose sur une relation d'apprentissage entre un·e professionnel·le formé·e et expérimenté·e (le·la FPP) et un·e professionnel·le en formation (l'étudiant·e).

Cet accompagnement s'étend sur l'ensemble de la formation. Il vise à:

- Faciliter le transfert entre théorie et pratique
- Favoriser le développement des compétences professionnelles
- Evaluer l'évolution de la maîtrise de ces compétences.

¹ Cf. Contrat tripartite

² Cf. PEC chapitre 4

4. Fonction et tâches du-de la FPP

Le-la FPP accompagne l'étudiant-e sur le terrain de son activité professionnelle durant son processus de formation. Sa fonction s'articule autour de trois axes principaux:

Accompagnement

- Entretenir avec l'étudiant-e un dialogue constructif à propos de son processus de formation
- Inciter l'étudiant-e à développer une démarche réflexive sur sa pratique, son identité professionnelle et personnelle
- Etre une personne ressource pour l'étudiant-e.

Partenariat

- Assurer le lien avec l'école et les partenaires institutionnels concernés
- Participer aux rencontres tripartites avec l'étudiant-e et le-la responsable (RF) de formation dans un esprit de partenariat
- Prendre part à la journée FPP à l'ARPIH en début de formation
- Convenir avec l'étudiant-e des modalités de collaboration et de fonctionnement, sous la forme d'une convention de collaboration³.

Évaluation

- Construire avec l'étudiant-e une démarche d'évaluation formative continue en s'appuyant notamment sur le e-portfolio
- Evaluer le processus de formation pratique à la fin de chaque cycle⁴ sur la base de différents moyens (rencontres régulières, e-portfolio, observations, supports divers)
- Valider la phase de conception du travail de diplôme durant le 2^{ème} cycle⁵.

³ Cf. *Consignes pour l'élaboration d'une convention de collaboration*

⁴ Cf. *Evaluation du processus de formation pratique 1er cycle / 2ème cycle*

⁵ Cf. *Protocole d'évaluation de la phase de conception du travail de diplôme (TD)*

5. E-portfolio de compétences

Le e-portfolio est un outil au service de la réflexion, de l'apprentissage, du renforcement et du développement des compétences des professionnel·le·s en devenir. Il est un support à l'accompagnement de l'étudiant·e. Il lui permet d'explorer son parcours, de comprendre de quoi il est fait et de rechercher – au regard du PEC – les compétences professionnelles qui s'en dégagent, d'en démontrer leur niveau de maîtrise et d'identifier des pistes de développement. Il permet de rendre visible les apprentissages réalisés durant le cursus de formation.

Intentions

L'utilisation du e-portfolio vise à amener l'étudiant·e à :

- Cumuler et mettre en visibilité des traces des apprentissages issues de ses expériences professionnelles
- Conscientiser l'évolution de la maîtrise de ses compétences professionnelles au fil du processus de formation (autoévaluation)
- Témoigner de façon continue de sa professionnalité et l'explicitier lors des certifications de fin de cycle.

Utilisation et accompagnement

Le e-portfolio remplit une fonction de **support à l'accompagnement** permettant à l'étudiant·e de développer ses réflexions sur l'action de façon **continue**. Le·la FPP et le·la RF peuvent entrer en interaction avec l'étudiant·e directement dans le e-portfolio par le biais de «conversations». L'utilisation par l'étudiant·e du e-portfolio fait partie des heures de pratique accompagnée et correspond à environ 60 heures par année scolaire.

L'outil e-portfolio permet donc au·à la FPP de :

- Accéder aux aspects significatifs de l'activité professionnelle de l'étudiant·e (traces de l'activité) tout au long de sa formation
- Accéder à sa réflexion sur sa pratique et à la relier à des dimensions théoriques (transfert)
- Prendre connaissance des situations analysées par l'étudiant·e en amont des rencontres et de susciter l'échange et les questionnements
- Questionner l'autoévaluation posée par l'étudiant·e.

Échéancier de la démarche e-portfolio

1 ^{er} cycle			
	Étudiant·e	FPP	RF
Ateliers e-portfolio	Comprendre l'usage et maîtriser l'utilisation de l'outil		Expliquer la démarche et faire exercer l'utilisation de l'outil
Journée FPP (mi-septembre)		Comprendre la démarche e-portfolio Se connecter au e-portfolio et expérimenter l'accompagnement autour du e-portfolio	
De la rentrée jusqu'au 1 ^{er} entretien tripartite sur le terrain (août-octobre)	Analyser au moins deux activités dans le e-portfolio	Se familiariser avec l'outil e-portfolio.	Communiquer des feedbacks dans l'outil et lors d'entretiens (en visioconférence ou en présentiel).
1 ^{er} entretien tripartite	Premier bilan lié à l'utilisation du e-portfolio et aux apprentissages s'en dégageant		
Du 1 ^{er} entretien au 2 ^{ème} entretien tripartite de fin de 1 ^{er} cycle	Analyser au moins quatre nouvelles activités dans le e-portfolio	Prendre connaissance des activités déposées dans le e-portfolio. Reprendre les activités lors des entretiens FPP – étudiant·e	Communiquer des feedbacks dans l'outil et lors d'entretiens (visio ou présentiel). Avant le 2 ^{ème} entretien, vérifier que six activités sont analysées par l'étudiant·e
2 ^{ème} entretien tripartite de fin de 1 ^{er} cycle		En amont de l'entretien, évaluer le processus de formation pratique de 1 ^{er} cycle ⁶ , le transmettre puis le commenter lors de l'entretien.	Confirmer la validation de la pratique
➔ un minimum de six activités sont analysées par l'étudiant·e durant le 1 ^{er} cycle			

⁶ Cf. Evaluation du processus de formation pratique 1er cycle

2 ^{ème} cycle			
	Étudiant·e	FPP	RF
Du début du 2 ^{ème} cycle au 4 ^{ème} entretien tripartite	Analyser au moins huit activités dans le e-portfolio	Prendre connaissance des activités déposées dans le e-portfolio. Reprendre les activités lors des entretiens FPP – étudiant·e	Communiquer des feedbacks dans l'outil et lors d'entretiens (visio ou présentiel). Vérifier que huit activités sont analysées par l'étudiant·e avant l'entretien
3 ^{ème} entretien tripartite (pas pour les 3600)	Point de situation intermédiaire de la formation pratique (en plus de la validation de la phase de conception TD)		
4 ^{ème} entretien tripartite		En amont de l'entretien, évaluer le processus de formation pratique de 2 ^{ème} cycle ⁷ , le transmettre puis le commenter lors de l'entretien	Confirmer la validation de la pratique. Ritualiser la fin du partenariat tripartite
Entretien professionnel	Sur la base de «l'ensemble des éléments constitutifs de son processus de formation» dont le e-portfolio est une ressource clé , faire «la démonstration de sa professionnalité» et de sa réflexivité au terme de sa formation ⁸		
➔ un minimum de 14 activités sont analysées par l'étudiant·e durant l'entier du cursus (6 au 1 ^{er} cycle et 8 au 2 ^{ème})			

⁷ Cf. *Evaluation du processus de formation pratique 2^{ème} cycle*

⁸ Cf. *Evaluation de l'entretien professionnel*

6. Planification du partenariat et disponibilité

Le partenariat avec les FPP se développe sur la base de rencontres tripartites, certaines planifiées et d'autres organisées en fonction des besoins et à l'initiative de l'une ou l'autre des parties.

1^{er} cycle

Une **journée des FPP** réunissant les étudiant·e·s et les FPP est organisée par l'école au début du 1^{er} cycle en vue de transmettre des informations sur le dispositif de formation et de permettre aux FPP de se familiariser avec le e-portfolio.

En début de formation, un **1^{er} entretien tripartite** est organisé sur le lieu de pratique en vue d'établir les bases du partenariat.

Un **2^{ème} entretien tripartite de fin de 1^{er} cycle** a lieu à l'Ecole durant lequel le FPP commente l'évaluation du processus de formation pratique professionnelle du 1^{er} cycle⁹ - transmise au préalable – qui est ensuite confirmée par le·la RF. Le·la FPP peut être consulté par le·la RF lors de l'évaluation du module CoFo¹⁰ qui a lieu à cette occasion.

2^{ème} cycle

Un **3^{ème} entretien tripartite** est organisé entre la fin de la 2^{ème} année et le début de la 3^{ème} année afin de valider la phase de conception du travail de diplôme et d'effectuer un point de situation intermédiaire.

Un **4^{ème} entretien tripartite** a lieu sur le lieu de travail durant lequel le·la FPP commente l'évaluation du processus de formation pratique professionnelle du 2^{ème} cycle¹¹ - transmise au préalable – qui est ensuite confirmée par le·la RF. La fin du partenariat tripartite est ritualisée à cette occasion.

Disponibilité nécessaire

Le temps consacré au suivi de l'étudiant·e est estimé à minima à deux séances de deux heures par mois.

Si des difficultés surviennent au niveau de la formation pratique de l'étudiant·e, celles-ci doivent être portées à la connaissance du·de la RF concerné·e, soit par l'étudiant·e soit par son·sa FPP.

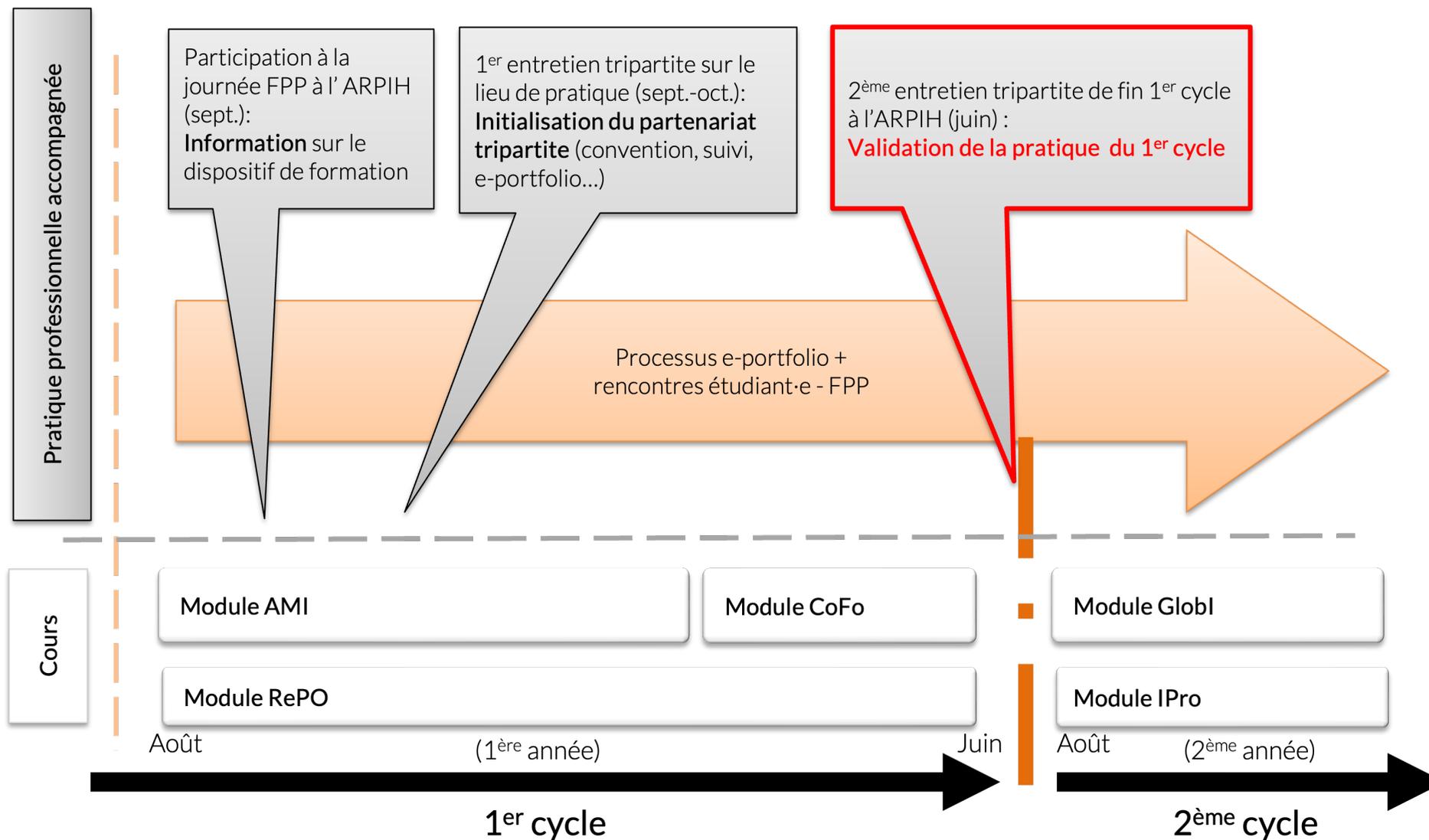
En fonction de la nature des difficultés, le·la RF interpelle la direction pédagogique de l'école et assure la transmission de l'information aux partenaires concernés (direction de l'institution formatrice et direction de l'école). Le cas échéant il·elle organise une ou des rencontres permettant de définir les mesures adéquates.

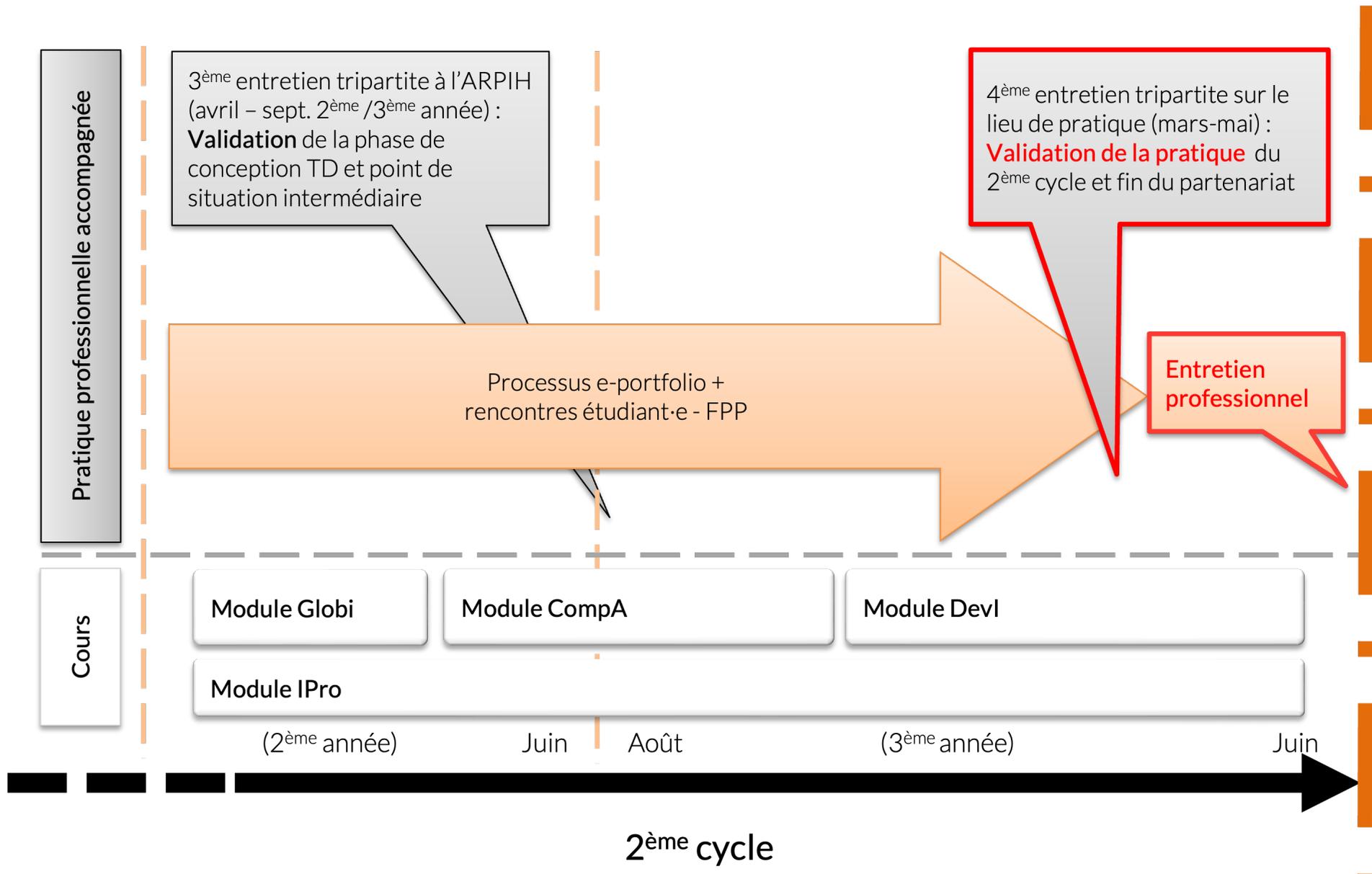
⁹ Cf. *Evaluation du processus de formation pratique 1^{er} cycle*

¹⁰ Cf. *Descriptif du module CoFo*

¹¹ Cf. *Evaluation du processus de formation pratique 2^{ème} cycle*

7. Planification des échéances liées au suivi de la pratique professionnelle





8. Bibliographie¹²

- Bourgeois, E., Nizet, J. (1997). *Apprentissage et formation des adultes*. Paris: PUF
- Le Boterf, G. (2006). *Construire les compétences individuelles et collectives*. Paris: Editions d'Organisation.
- Mayen, P. (1999). *Des situations potentielles de développement*. Education Permanente, (N° 139), 65-86.
- Pastré, P. (2004). *L'ingénierie didactique professionnelle*. In Carré, P., Caspar, P. (Ed.), *Traité des sciences et des techniques de la formation* (pp.465-480).Paris: Dunod
- Poumay, M. & Maillart, C. Les portfolios : vers une évaluation plus intégrée et plus cohérente avec la notion complexe de compétence. https://www.researchgate.net/publication/264235319_Les_portfolio_vers_une_evaluation_plus_integree_et_plus_cohérente_avec_la_notion_compléxe_de_competence_traduction_francaise_du_chapitre_Los_portafolios_Hacia_una_evaluacion_mas_integrada_y_cohérente_page page consultée le 25.5.22
- Perrenoud, P. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. Professionnalisation et raison pédagogique. Paris: ESF
- Scallon, G. (2004). *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*. Bruxelles: De Boeck.
- Tardif, J. (2006). *L'évaluation des compétences*. Montréal: Chenelière Éducation

¹² Liste non exhaustive

